



DSO Capital, dernier avis avant transfert au contentieux

Par **Emiliepompi**, le **19/04/2017** à **10:13**

Bonjour,

Je n'arrête pas de recevoir des lettres de DSO Capital comme quoi je leur doit 484,75 € mais je ne vois pas pourquoi je devrais cette somme, je suis à jour dans tout les paiements. C'est répétitif, ça fait la 4e lettre que je reçois depuis le début de l'année, ça commence à faire. Je ne comprend pas et aimerais avoir des solutions pour savoir ce que je dois faire ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **09/06/2017** à **08:27**

Bonjour,

Vous êtes en présence très probablement, d'une officine de recouvrement. Lisez donc le dossier relatif à ces officines, leurs méthodes, ce que vous devez faire et, surtout, ne pas faire. C'est ici :

www.experatoo.com

rubrique : droit de la consommation

dossier en post-it (en-tête) de la liste des messages .

Par **miyako**, le **12/12/2017** à **21:15**

Bonsoir,

surtout ne pas répondre à ce genre d'officine et si ils continuent vous les menacez de portez plainte pour harcèlement postal ou téléphonique.

Ils n'ont aucun pouvoir sans titre exécutoire

Amicalement vôtre

suji KENZO